



## **FICHE TECHNIQUE : EVALUATION EN MILIEU DE TRAVAIL**

### **Objectif**

Permettre aux demandeurs d'emploi de vérifier leurs compétences et capacités professionnelles pour un emploi, dans les conditions réelles d'exercice du métier.

### **Publics concernés**

Tout demandeur d'emploi.

### **Contenu**

Mise en situation réelle en entreprise pendant une durée de 80 heures maximum, permettant l'évaluation des compétences et/ou capacités précisées par le conseiller Pôle Emploi.

L'évaluation est réalisée avec l'appui d'un correspondant dans l'entreprise.

### **Statut**

- Le bénéficiaire conserve son statut de demandeur d'emploi
- Pôle Emploi assure sa couverture sociale.

### **Démarche**

- L'entreprise signe une convention d'EMT avec Pôle Emploi et le demandeur d'emploi